

RAPPORT DU JURY

Concours d'Adjoint Technique principal 2^{ème} classe externe

BAP J - Adjoint.e en gestion administrative

Session 2018

I - STATISTIQUES

Nombre de postes ouverts au concours : 5

Nombre d'inscrits : 106

1 / Epreuve écrite d'admissibilité : 22 mai 2018

EPREUVE D'ADMISSIBILITE	
Coefficient	3
Nombre de présents	93
Nombre d'admissibles	16
Seuil d'admissibilité	12
Note du premier admissible	15,18
Note du dernier admissible	12,09
Moyenne épreuve d'admissibilité	7,97
Moyenne des admissibles	13,6

2 / Epreuves d'admission

- Epreuve professionnelle : 11 juin 2018 (matin)
- Oraux : 11 juin (après-midi) et 12 juin 2018

EPREUVE PROFESSIONNELLE	
Coefficient	4
Nombre de présents	14
Note la plus haute	20
Note la plus basse	8
Moyenne épreuve professionnelle	13,36

EPREUVE ORALE	
Coefficient	3
Nombre de présents	13
Note la plus haute	19,5
Note la plus basse	9
Moyenne épreuve orale	13,04

EPREUVE D'ADMISSION	
Nombre d'admis	Liste principale : 5
	Liste complémentaire : 2
Seuil d'admission sur liste principale	14
Note du premier admis (hors LC)	17,86
Note du dernier admis (hors LC)	14,03

II – OBSERVATIONS DU JURY

1 / Epreuve écrite d’admissibilité

Le jury relève un très bon taux de présence à cette épreuve affleurant presque les 90% (87.7%).

Globalement, les candidats ont bien répondu aux QCM, en revanche concernant les questions à réponses courtes, le jury a noté une grande imprécision dans les réponses ; parfois hors sujet, ainsi que certaines questions parfois non traitées.

Ceci a été également constaté dans le développement des différents sigles.

Ces imprécisions traduisent de manière évidente un réel manque de connaissance et d’approfondissement des notions pourtant essentielles.

Dans la partie questions diverses, une des questions mettait en évidence une carte de l’Europe. Les candidats devaient retrouver le nom de chacun des 8 pays identifiés et indiquer si celui-ci faisait partie ou non de l’Union européenne.

D’une manière générale, la question a bien été traitée.

Certaines réponses ont cependant surpris le jury notamment chez plusieurs candidats qui positionnent le Groenland en Europe, ou encore identifient la France alors qu’elle ne faisait pas partie des pays identifiés. Un candidat a même inventé un pays : la Pologne.

Enfin dans la dernière partie « Mise en situation/Cas pratique », il était question de calculer une moyenne et de l’arrondir au centième par excès. Cette notion d’arrondi au centième par excès a à l’évidence posé problème aux candidats.

2 / Epreuve professionnelle

Il était question de réaliser une étude argumentée et chiffrée sur les points relatifs à l’organisation d’une cérémonie de remise des diplômes de Master (date, sélection du buffet...).

Le jury a relevé la présence de très bonnes copies, en revanche, certains candidats ont oublié de prendre en compte certains paramètres permettant de calculer le coût global de la cérémonie (nombre d’invités, serveurs...) conduisant à un calcul erroné.

Le jury rappelle que la présentation compte pour partie dans la note finale et qu’il serait appréciable qu’un effort soit réalisé en terme de présentation, d’écriture et de propreté de la copie, d’autant qu’il s’agissait d’une mise en situation professionnelle.

3 / Epreuve orale

Le jury se félicite de la présence d’un « vrai externe » parmi les candidats auditionnés.

D’une manière générale, la présentation des candidats était plutôt claire avec un plan bien annoncé.

Le jury regrette le manque de curiosité de certains candidats qui connaissent très bien leur environnement de travail proche mais ont du mal à élargir leur champ de connaissances et à s’intéresser à leur environnement professionnel d’une manière générale.

Les candidats gagneraient à se renseigner sur leur établissement, les établissements affectataires ainsi que sur l’organisation de l’enseignement supérieur et les grandes lignes de l’actualité.

La Présidente du jury

Stéphanie GONTIER